

LES PERTURBATIONS DU FRET CEREALIER INQUIETENT

Paris, le 05 avril 2017

Après les difficultés récentes du fret fluvial liées aux niveaux élevés des cours d'eau, c'est le fret ferroviaire qui connaît à son tour des perturbations en raison des mouvements de grève de la SNCF programmées d'avril à juin 2018.

En France, le transport des céréales s'effectue par train pour environ 13 % des volumes, alors que le transport fluvial représente moins de 10 %. Ainsi avec de grandes différences selon les régions d'origine, la grande majorité des transports s'effectuent par route.

Après une moisson 2016 catastrophique et une récolte 2017 revenue à son niveau d'abondance normale, la France peine à retrouver un rythme soutenu d'approvisionnement de ses clients internationaux. C'est un nouveau coup dur pour la filière et pour les producteurs, d'autant que ce sont les organismes stockeurs et donc les producteurs les plus enclavés qui en souffrent plus directement, comme les régions du Centre Val de Loire, ou la Bourgogne

Selon les informations de France Export céréales, pour certains ports d'exportation comme la Rochelle approvisionnés par train pour moins de 50%, l'activité a été complètement bloquée durant les deux jours de grève, alors que d'autres zones portuaires comme l'hinterland de Rouen, alimenté à hauteur de 10% en ferroviaire souffrent moins de ces premiers jours de grève, mais avaient été handicapés par l'arrêt des circulations fluviales suite aux crues hivernales.

Ces difficultés d'alimentation des silos d'exportation ou des sites industriels ont été pour partie anticipées, voire résolues par un report sur les transports routiers, mais auront un impact non négligeable sur l'avancement de la campagne de la commercialisation et d'exportation et par voie de conséquence sur les stocks de fin de campagne. Toute la logistique prévue pour alimenter des trains complets de plus de 1000 t doit donc se réadapter rapidement chez les organismes stockeurs pour remplir des camions réaffrétés en urgence, nécessitant un important travail de reprise des grains et réallotement, à quelques semaines de la préparation des capacités de stockage pour les futures moissons.

Par ailleurs, le report sur le transport routier quand il est disponible occasionne des surcoûts de transports pouvant s'élever de 4 à 25 €/t selon les distances. Nul doute que ces charges supplémentaires viendront pénaliser en partie l'offre prix aux acheteurs. Ce qui est de nature à impacter les prix payés aux producteurs sur la campagne.

La filière céréalière a pris autant que possible des mesures préventives pour trouver des alternatives ou gérer avec des stocks de sécurité pour quelques jours mais il faudra surveiller l'impact de ces perturbations dans la durée sur les stocks de report, les rythmes d'exportations et surtout la rémunération des producteurs.

Par Martine Jullien, AGPB & Margaux Verdier, France Export Céréales